[étiquette du contenant]

GROUPE 2 HERBICIDE

FBN FLORASULAM 50 SC HERBICIDE

Suspension

EN VENTE POUR USAGE DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET DANS L'INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (Y COMPRIS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX) SEULEMENT

FBN FLORASULAM 50 SC est un herbicide sélectif pour la suppression ou la répression en postémergence des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles, y compris le gaillet gratteron, la renouée liseron et la stellaire moyenne dans les cultures de blé de printemps (y compris durum), d'orge de printemps et d'avoine (mélanges en réservoir seulement).

COMMERCIAL (AGRICOLE)

PRINCIPE ACTIF: florasulam 50 g/L Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,02 % à titre d'agent de conservation

N° D'HOMOLOGATION **34186** LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

En cas d'urgence médicale (humains ou animaux), contacter Rocky Mountain Poison Control au 1-866-767-5041.

En cas d'urgence chimique (déversement, fuite, incendie ou accident), contacter CHEMTREC au 1-800-424-9300 (Amérique du Nord) ou au 1-703-527-3887 (international).

Farmers Business Network Canada Inc.

PO Box 5607 High River, AB T1V 1M7 1-844-200-FARM (3276)

CONTENU NET: 0.1-1000 L

Approved French Label Sub. No. 2025-0306 2025-02-25

MISES EN GARDE GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AERIENNE

NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et la réparation. Les gants ne sont pas nécessaires lors de l'application dans une cabine fermée.

Après l'épandage ou à la fin de la journée : Prendre immédiatement une douche. Bien se laver à l'eau et au savon avant de manger, de boire ou de fumer. Enlever les vêtements contaminés à la fin du travail puis les mettre à l'écart pour les laver séparément de tout autre vêtement au détergent et à l'eau chaude et ce, avant de les remettre.

Appliquer le produit sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles ou des sites récréatifs, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application utilisé et des réglages.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTSTOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient. Traiter selon les symptômes.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des aliments pour humains ou animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

Entreposer dans les contenants d'origine dans un endroit sûr, sec et chauffé. FBN FLORASULAM 50 SC gèle à -10°C. Si le produit est gelé, l'amener à la température de la pièce et agiter avant utilisation. Ne pas contaminer les semences, les plantes, les engrais ni d'autres pesticides. Ne pas contaminer la nourriture pour les humains et les animaux ni les réserves d'eau domestique. Si les contenants sont endommagés ou si un déversement survient, se servir du produit immédiatement ou contenir le déversement avec des matières absorbantes puis éliminer les déchets.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

- 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- 2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables :

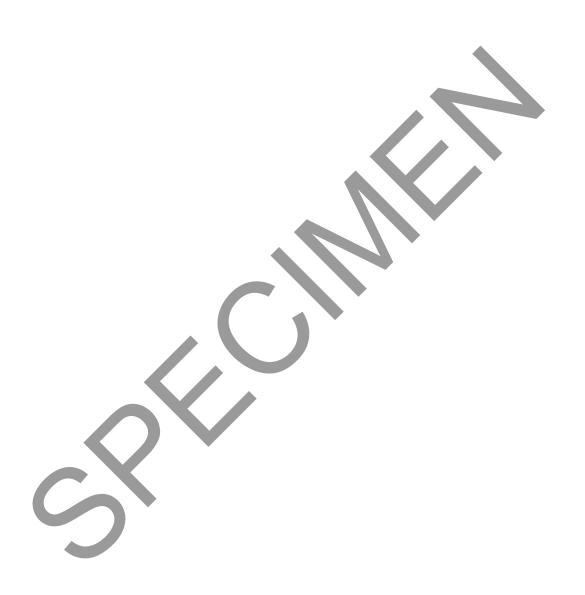
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Élimination du produit non utilisé ou superflu:

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

Approved French Label Sub. No. 2025-0306 2025-02-25

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.



GROUPE 2 HERBICIDE

FBN FLORASULAM 50 SC

Suspension

EN VENTE POUR USAGE DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET DANS L'INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (Y COMPRIS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX)

FBN FLORASULAM 50 SC est un herbicide sélectif pour la suppression ou répression en postémergence des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles, y compris le gaillet gratteron, la renouée liseron et la stellaire moyenne dans les cultures de blé de printemps (y compris durum), d'orge de printemps et d'avoine (mélanges en réservoir seulement).

COMMERCIAL (AGRICOLÉ)

PRINCIPE ACTIF: florasulam 50 g/L Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,02 % à titre d'agent de conservation

> N° D'HOMOLOGATION **34186** LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

En cas d'urgence médicale (humains ou animaux), contacter Rocky Mountain Poison Control au 1-866-767-5041.

En cas d'urgence chimique (déversement, fuite, incendie ou accident), contacter CHEMTREC au 1-800-424-9300 (Amérique du Nord) ou au 1-703-527-3887 (international).

Farmers Business Network Canada Inc.

PO Box 5607 High River, AB T1V 1M7 1-844-200-FARM (3276)

CONTENU NET: 0.1-1000 L

MISES EN GARDE GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AERIENNE

NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et la réparation. Les gants ne sont pas nécessaires lors de l'application dans une cabine fermée.

Après l'épandage ou à la fin de la journée : Prendre immédiatement une douche. Bien se laver à l'eau et au savon avant de manger, de boire ou de fumer. Enlever les vêtements contaminés à la fin du travail puis les mettre à l'écart pour les laver séparément de tout autre vêtement au détergent et à l'eau chaude et ce, avant de les remettre.

Appliquer le produit sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles ou des sites récréatifs, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application utilisé et des réglages.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTSTOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient. Traiter selon les symptômes.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des aliments pour humains ou animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

Entreposer dans les contenants d'origine dans un endroit sûr, sec et chauffé. FBN FLORASULAM 50 SC gèle à -10°C. Si le produit est gelé, l'amener à la température de la pièce et agiter avant de utilisation. Ne pas contaminer les semences, les plantes, les engrais ni d'autres pesticides. Ne pas contaminer la nourriture pour les humains et les aliments pour animaux ni les réserves d'eau domestique. Si les contenants sont endommagés ou si un déversement survient, se servir du produit immédiatement ou contenir le déversement avec des matières absorbantes puis éliminer les déchets.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

- 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- 2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Élimination du produit non utilisé ou dont on superflu :

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

INFORMATION GÉNÉRALE

FBN FLORASULAM 50 SC est un herbicide sélectif pour la suppression en post- émergence de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles difficiles à éliminer comme la stellaire, la renouée liseron et le gaillet gratteron dans les cultures de blé de printemps (y compris durum), d'orge de printemps et d'avoine (mélanges en réservoir seulement), sans contreensemencement de légumineuses. FBN FLORASULAM 50 SC se mélangé à l'eau et est appliqué en pulvérisation générale uniforme. Il est non corrosif, ininflammable et non volatil.

On doit appliquer FBN FLORASULAM 50 SC tôt en post-émergence ,aux pousses principales de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles en croissance active. Des conditions de croissance chaudes et humides favorisent la pousse de mauvaises herbes et augmentent l'action de FBN FLORASULAM 50 SC en permettant une absorption foliaire et un contact maximum. Une température froide ou une sécheresse peut amener l'aoûtage des mauvaises herbes ; il est alors possible qu'elles ne soient pas supprimées ou réprimées efficacement et qu'une repousse survienne. Pour des résultats optimaux, assurer une couverture complète des mauvaises herbes ciblées. Voir la section « MODE D'EMPLOI » de cette étiquette pour plus de détails.

FBN FLORASULAM 50 SC freine rapidement la croissance des mauvaises herbes. Toutefois, les symptômes typiques (décoloration) de mauvaises herbes dépérissantes seront visibles de 1 à 2 semaines après l'application, tout dépendant des conditions de croissance et de la sensibilité des mauvaises herbes. Le degré de suppression et la durée des effets dépendent de la sensibilité des mauvaises herbes, de leur grosseur, de la concurrence des cultures, des conditions de croissance au moment où la pulvérisation s'effectue, et après celle-ci, ainsi que de la couverture de pulvérisation.

MODE D'ACTION

FBN FLORASULAM 50 SC inhibe la production de l'enzyme ALS chez les plantes. Cette enzyme est essentielle à la production de certains amino-acides nécessaires à la croissance de la plante. FBN FLORASULAM 50 SC est un herbicide du Groupe 2.

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES À L'UTILISATION

Plantes sensibles

Ne pas appliquer directement FBN FLORASULAM 50 SC ou permettre qu'il entre directement en contact de quelque autre manière avec des cultures sensibles ou des plantes à conserver dont la luzerne, les haricots comestibles, le canola, les fleurs et les plantes ornementales, les lentilles, la laitue, les pois, les pommes de terre, les radis, le soja, les betteraves à sucre, les tournesols, les tomates ou le tabac.

Sites non ciblés

Ne pas appliquer lorsque la proximité de cultures sensibles (p. ex., le canola et les légumineuses) ou d'autres plantes à conserver aura probablement pour résultat une exposition à la pulvérisation ou à la dérive de pulvérisation. Voir la section « Mises en garde environnementales » de cette étiquette.

Rotation de Culture

Les champs ayant été traités à FBN FLORASULAM 50 SC peuvent être ensemencés l'année suivante en orge, en canola, en pois, en blé, ou aménagés en jachère d'été.

Ne pas utiliser plusieurs années successives au même site. Ce produit peut être lessivé. Ne pas irriguer de façon excessive.

Mélanges en réservoir

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en réservoir, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en réservoir divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en réservoir avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en réservoir peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Farmer's Business Network Canada, Inc. au 1-844-200-FARM (3276) pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en réservoir qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Précautions relatives à l'équipement de pulvérisation

Ne pas appliquer en utilisant quelque type de système d'irrigation.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AERIENNE.

Pour réduire la dérive de pulvérisation :

- 1. Utiliser des buses qui pulvérisent des volumes supérieurs et de plus grosses gouttelettes.
- 2. Utiliser de faibles pressions (200 à 275 kPa).
- 3. Utiliser 100 L/ha de bouillie de pulvérisation.
- 4. Pulvériser lorsque le vent souffle à 15 km/h ou moins.
- 5. Les traitements localisés ne doivent être effectués qu'avec une rampe calibrée afin de prévenir la sur application.

Instructions de nettoyage du pulvérisateur

Pour éviter des dommages aux plantes utiles, bien nettoyer l'équipement utilisé pour appliquer ce produit avant de le réutiliser ou de s'en servir pour appliquer d'autres pesticides.

- 1. Immédiatement après la pulvérisation, vider le réservoir. Toute contamination de l'extérieur de l'équipement de pulvérisation doit être nettoyée avec de l'eau propre.
- 2. Premier rinçage:
 - Rincer l'intérieur du réservoir avec de l'eau propre et remplir le réservoir avec une quantité d'eau d'au moins un dixième du volume du réservoir.
 - Agitater et faire circuler durant 15 minutes, puis rincer à travers la rampe et les buses. Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe, et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses. -Vider le réservoir complètement.

3. Deuxième rinçage:

- Remplir le réservoir d'eau propre.
- -Ajouter du All Clear Spray Tank Decontaminator, du Clean-Out Spray Tank Cleaner, ou 1 L d'ammoniaque domestique (contenant au moins 3 % d'ammoniaque) par 100 L d'eau, ou des agents nettoyagede réservoirs similaire selon les recommandations du fabricant, tout en remplissant le réservoir d'eau propre.
- -Agiter puis rincer brièvement la rampe et les tuyaux avec la solution de nettoyage. Finir de remplir avec de l'eau pour s'assurer que le réservoir est plein. Laisser agir durant 15 minutes en agitant. Vider le réservoir de la solution à travers les tuyaux. Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de

rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.

- -Si c'est possible, laisser la solution reposer dans le réservoir du pulvérisateur et dans les rampes pour une duréé prolongée, toute la nuit.
- -Après avoir rincé la rampe et les tuyaux, vider le réservoir complètement.
- -Enlever les buses et les tamis et les nettoyer séparément avec un agent nettoyage ou une solution d'ammoniaque (100 mL dans 10 L d'eau).

4. Troisième rinçage :

- -Rincer l'intérieur du réservoir à l'eau propre puis rincer à travers les rampes et les tuyaux avec une quantité d'eau d'au moins le dixième du volume du réservoir.
- -Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de la rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
- -Vider le réservoir complètement.

Ne pas utiliser d'ammoniaque avec un agent de blanchiment chloré. Un tel mélange libère un gaz à odeur de moisi qui peut causer une irritation des yeux, du nez, de la gorge et des poumons. Ne pas nettoyer l'équipement dans un endroit fermé.

MODE D'EMPLOI

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatiques.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole :

NE PAS appliquer par calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyenne de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm au moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application par voie aérienne : **NE PAS** appliquer par voie aérienne.

ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION

Les traitements localisés avec l'équipement manuel ne requièrent pas une zone tampon de pulvérisation.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochées des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les forêts, les brise-vent, les boisés, les haies, les parcours naturels, les zones riveraines et la végétation arbustive), des habitats d'eau douce sensibles (tels que les lacs, les rivières, les mares vaseuses, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les marécages).

	Méthode d'application	Zones tampons de pulvérisation (en mètres) requises pour la protection des :			
Culture		habitats d'eau profonde	habitats		
		moins de 1 m	plus de 1 m	terrestres :	
Toutes les cultures homologuées	Pulvérisateur agricole (gouttelettes moyennes)	1	0	3	

Lorsque les mélanges en cuve sont autorisés, consulter les étiquettes des produits d'association et observer la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) des produits impliqués dans le mélange en cuve et appliquer en utilisant le plus gros calibre de gouttelettes de pulvérisation (classification de l'ASAE) précisé sur les étiquettes des produits d'association.

On peut modifier les zones tampons de pulvérisation de plus de 1 m pour ce produit, selon les conditions météorologiques et la configuration de l'équipement de pulvérisation, en utilisant le calculateur de zones tampons de pulvérisation dans la section Pesticide du site Canada.ca.

LIRE L'ÉTIQUETTE AU COMPLET AVANT D'UTILISER. LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION IRRÉGULIÈRE DES MAUVAISES HERBES OU DES DOMMAGES AUX CULTURES.

NE PAS APPLIQUER SUR DES CULTURES AVEC CONTRE-ENSEMENCEMENT DE LÉGUMINEUSES.

FBN FLORASULAM 50 SC SEUL

Culture homologuées

Blé de printemps (y compris durum) et orge de printemps

Mode d'application

Appliquer 100 mL FBN FLORASULAM 50 SC par hectare dans au moins 100 L par hectare d'eau . Ajouter AGRAL 90* à raison de 0,2 % v/v. Consulter la liste des espèces de mauvaises herbes supprimées à la section « Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par FBN FLORASULAM 50 SC seul à raison de 100 mL/ha ».

* AGRAL 90 Agent mouillant et tensioactif non ionique ou AGRAL 90 Mouillant et adhésif non ionique

Appliquer sur le blé et l'orge en croissance active à partir du stade de 2 à 6 feuilles. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis.

Période d'application

Appliquer sur les mauvaises herbes en pleine croissance au stade 2 à 4 feuilles. Des conditions extrêmes comme une sécheresse ou une température près du point de congélation avant, durant, ou après l'application, peuvent nuire à la suppression des mauvaises herbes et augmenter les risques de dommages à la culture à tous les stades de croissance. Seules les mauvaises herbes qui sont levées au moment de l'application seront supprimées. Un feuillage mouillé au moment de l'application réduira le degré de suppression. Si la culture est basse et que les mauvaises herbes sont nombreuses, la suppression peut être réduite.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par FBN FLORASULAM 50 SC seul à 100 mL/ha

Mauvaises herbes supprimées :

renouée liseron bourse-à-pasteur

canola spontané♦ renouée

stellaire moyenne tabouret des champs gaillet gratteron moutarde sauvage

♦y compris les variétés de canola résistant aux herbicides, à l'exception du canola Clearfield.

Mauvaises herbes réprimées :

ortie royale laiteron annuel amarante à racine rouge laiteron vivace•

♦Les applications faites à des stades foliaires avancés réduiront l'efficacité du produit.

Instructions de mélange

- 1. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau.
- 2. Mettre le système d'agitation en marche dans le réservoir.
- 3. Ajouter la quantité appropriée FBN FLORASULAM 50 SC.
- 4. Remplir le réservoir avec suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de bouillie par hectare.
- 5. Ajouter AGRAL 90* comme dernier ingrédient à raison de 0,2 % v/v (2 L par 1000 L de volume de pulvérisation).
- 6. Suivre les directives et précautions indiquées plus haut relativement au pulvérisateur, surtout en ce qui concerne l'application à proximité de cultures sensibles (p. ex., canola et légumineuses).
- 7. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.
- * AGRAL 90 Agent mouillant et tensioactif non ionique ou AGRAL 90 Mouillant et adhésif non ionique

Intervalles avant la récolte ou le pâturage

Le bétail peut paître dans les cultures traitées 7 jours après l'application. Ne pas récolter la culture traitée dans les 60 jours après l'application.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR:

FBN FLORASULAM 50 SC + Foax Herbicide

Pour supprimer les graminées annuelles (voir le tableau ci-après), mélanger en réservoir FBN FLORASULAM 50 SC avec l'Herbicide FOAX. Consulter le tableau ci-haut pour obtenir la liste des mauvaises herbes à feuilles larges supprimées ou réprimées par FBN FLORASULAM 50 SC. Lire soigneusement toutes les étiquettes des produits d'association pour obtenir plus de renseignements sur les précautions, les délais d'attente avant la récolte, les zones tampons et les autres directives d'emploi.

Mélanges en réservoir avec FBN FLORASULAM 50 SC pour supprimer les graminées annuelles

Produit d'association	Cultures homologuées	Taux/ha	Adjuvant et taux	Autres mauvaises herbes supprimées
l'Herbicide FAOX	blé de printemps blé dur	230 mL	0,8 % v/v*	folle avoine, sétaire verte, sétaire glauque, avoine cultivée spontanée, graines de l'alpiste des Canaries spontanée, échinochloa pied-de-coq
		290 mL	1,0 % v/v*	folle avoine, sétaire verte, sétaire glauque, avoine cultivée spontanée, graines de l'alpiste des Canaries spontanée, échinochloa pied-de-coq, plus : ivraie de Perse

^{*}Utilisez toujours un adjuvant de Liquide adjuvant SCORE, Concentré d'huile ASSIST, ou CROPOIL 83/17 ADJUVANT.

Pour supprimer des mauvaises herbes à feuilles larges additionnelles, MCPA Ester peut être ajouté au mélange en cuve jusqu'à concurrence de 420 g e.a./ha (équivalent de 840 mL/ha de MCPA LV500). Consulter l'étiquette de MCPA Ester pour connaître les doses inférieures à 420 e.a./ha et les mauvaises herbes supprimées.

Instructions de mélange

- 1. Commencer à remplir le réservoir du pulvérisateur d'eau propre et mettre le système d'agitation en marche. L'agitation doit être continue pendant toute la durée du mélange et de la pulvérisation.
- 2. Lorsque le pulvérisateur est plein aux trois quarts d'eau, ajouter FBN FLORASULAM 50 SC et agiter de 2 à 3 minutes.
- 3. Si 2,4-D Ester ou MCPA Ester font également partie du mélange, les ajouter maintenant.
- 4. Ajouter l'Herbicide Foax et agiter de 2 à 3 minutes.
- 5. Ajouter l'adjuvant approprié.
- 6. Agiter de 1 à 2 minutes avant d'ajouter le reste d'eau, puis maintenir l'agitation constante.
- 7. Après toute interruption de la pulvérisation, agiter à fond avant de reprendre la pulvérisation.
- 8. Utiliser la bouillie de pulvérisation dès qu'elle est prête.
- 9. Si une pellicule huileuse commence à se former dans le réservoir, vider le réservoir et le nettoyer conformément aux directives de l'étiquette.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR :

FBN FLORASULAM 50 SC + HERBICIDE MCPA LV 500

Cultures homologuées

Blé de printemps (y compris durum), orge de printemps et avoine

Mode d'application

Pour supprimer un large spectre de mauvaises herbes à feuilles larges, appliquer FBN FLORASULAM 50 SC à raison de 100 mL/ha, mélangé en cuve avec l'Herbicide MCPA LV 500 à raison de 0,70 L/ha (350 g é.a./ha) dans 100 L d'eau par hectare. Appliquer sur le blé, l'orge et l'avoine en croissance active, entre les stades 2 à 6 feuilles. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Seules les mauvaises herbes qui sont

levées au moment de l'application seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis. Suivre toutes les précautions, les modes d'emploi et les limitations indiqués sur les étiquettes des produits d'association.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par le mélange en cuve FBN FLORASULAM 50 SC + Herbicide MCPA LV 500

Mauvaises herbes supprimées :

renouée liseron petite herbe à poux bardane♦♦ chénopode blanc bourse-à-pasteur

canola spontané♦ neslie paniculée renouée

stellaire moyenne moutarde des champs tabouret des champs gaillet gratteron amarante à racine rouge◆◆◆ tournesol annuel◆◆ sagesse-des-chirurgiens (rosettes de printemps seulement) ansérine de Russie◆◆

ortie royale♦♦♦ laitue scariole♦♦

Mauvaises herbes réprimées :

pissenlit (semis et rosettes hivernantes de moins de 15 cm) ***

laiteron vivace

♦Y compris les variétés de canola résistant aux herbicides

♦♦Jusqu'au stade 4 feuilles

♦♦♦On peut obtenir une suppression optimale en ajoutant 140 mL (70 g é.a./ha) d'Herbicide MCPA LV 500

Instructions de mélange

- 1. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau.
- 2. Mettre le système d'agitation en marche dans le réservoir.
- 3. Ajouter la quantité appropriée FBN FLORASULAM 50 SC.
- 4. Ajouter la quantité appropriée d'Herbicide MCPA LV 500 et continuer d'agiter.
- 5. Remplir le réservoir avec suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de bouillie par hectare.
- 6. Suivre les directives et précautions indiquées plus haut relativement au pulvérisateur, surtout en ce qui concerne l'application à proximité de cultures sensibles (p. ex., canola et légumineuses).
- 7. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

Note: Ne pas ajouter d'agent tensio-actif à ce mélange en cuve.

Intervalles avant la récolte ou le pâturage

(FBN FLORASULAM 50 SC + Herbicide MCPA LV 500)

- 1. Ne pas couper la culture traitée pour le foin ni permettre le pâturage dans la culture traitée dans les 7 jours après l'application.
- 2. Ne pas récolter la culture traitée dans les 60 jours après l'application.

MÉLANGES EN CUVE:

FBN FLORASULAM 50 SC + HERBICIDE MCPA LV 500 + AUTRES HERBICIDES

Cultures homologuées

Blé de printemps (y compris durum) et orge de printemps

Ne pas appliquer ces mélanges en réservoir sur l'avoine.

Mode d'application

Les mélanges en cuve FBN FLORASULAM 50 SC + Herbicide MCPA LV 500 avec d'autres herbicides supprimeront les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées annuelles indiquées. Appliquer sur le blé et l'orge en croissance active, entre les stades 2 à 6 feuilles. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Seules les mauvaises herbes qui sont levées au moment de l'application seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis. Suivre toutes les précautions, les délais minimums avant la récolte et les modes d'emploi sur l'étiquette de FBN FLORASULAM 50 SC et sur les étiquettes des produits d'association.

Mélanges en réservoir avec FBN FLORASULAM 50 SC + Herbicide MCPA LV 500 + autres herbicides

autres herbicit		T	T	
Produit d'association herbicide	Cultures homologuées	Taux (produit/ha)	Adjuvant et Taux	Autres mauvaises herbes supprimées
Foax Herbicide	Blé (de printemps et durum)	230 mL	0,8 % v/v*	folle avoine, sétaire verte, sétaire glauque, avoine cultivée spontanée, graines de l'alpiste des Canaries spontanée, échinochloa pied- de-coq
		290 mL	1,0 % v/v*	folle avoine, sétaire verte, sétaire glauque, avoine cultivée spontanée, graines de l'alpiste des Canaries spontanée, échinochloa pied- de-coq, plus : ivraie de Perse

^{*} Utilisez toujours un adjuvant de Liquide adjuvant SCORE, Concentré d'huile ASSIST, ou CROPOIL 83/17 ADJUVANT.

Instructions de mélange

- 1. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau.
- 2. Mettre le système d'agitation en marche dans le réservoir.
- 3. Ajouter FBN FLORASULAM 50 SC (voir les notes 2 et 3 ci-après).
- 4. Ajouter l'Herbicide MCPA LV 500 et continuer d'agiter.
- 5. Ajouter la quantité appropriée de produit d'association et continuer d'agiter.
- 6. Remplir le réservoir avec suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de bouillie par hectare.
- 7. Suivre les directives et précautions indiquées plus haut relativement au pulvérisateur, surtout en ce qui concerne l'application à proximité de cultures sensibles (p. ex., canola et légumineuses).
- 8. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

Note 1 : Ajouter uniquement l'adjuvant recommandé ci-haut. Suivre les directives sur l'étiquette du produit d'association pour ce qui est de l'ordre de mélange et des instructions de mélange.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR : FBN FLORASULAM 50 SC + HERBICIDE 2,4-D LV-600

Cultures homologuées

Blé de printemps (y compris durum)

Mode d'application

Pour supprimer un large spectre de mauvaises herbes à feuilles larges, appliquer FBN FLORASULAM 50 SC à raison de 100 mL/ha, mélangé en cuve avec l'Herbicide 2,4-D LV-600 à raison de 1,0 L/ha. Suivre toutes les précautions, les modes d'emploi et les limitations indiqués sur les étiquettes des produits d'association. Appliquer lorsque le blé est entre les stades 3 feuilles ouvertes à 6 feuilles. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Seules les mauvaises herbes qui sont levées au moment de l'application seront supprimées. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur les plantules de mauvaises herbes.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par le mélange en cuve FBN FLORASULAM 50 SC + Herbicide 2,4-D LV-600

Mauvaises herbes supprimées :

bardanette épineuse sagesse-des-chirurgiens bardane kochia à balais♦♦ sarrasin de Tartarie renouée persicaire renouée liseron chénopode blanc neslie paniculée canola spontané♦ stellaire movenne moutarde des champs gaillet gratteron amarante à racine rouge lampourde glouteron plantain laitue scariole

pissenlit (semis et

rosettes hivernantes)

petite herbe à poux bourse-à-pasteur renouée laiteron annuel tabouret des champs

tournesol annuel ansérine de Russie

vesce

radis sauvage

- ♦Y compris les variétés de canola résistant aux herbicides
- ♦♦Jusqu'à 5 cm de hauteur

Mauvaises herbes réprimées :

ortie royale

laiteron vivace (suppression des parties aériennes) chardon des champs (suppression des parties aériennes)

Instructions de mélange

- 1. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau.
- 2. Mettre le système d'agitation en marche dans le réservoir.
- 3. Ajouter la quantité appropriée FBN FLORASULAM 50 SC.
- 4. Ajouter l'Herbicide 2,4-D LV-600 et continuer d'agiter.
- 5. Remplir le réservoir avec suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de bouillie par hectare.
- 6. Suivre les directives et précautions indiquées plus haut relativement au pulvérisateur, surtout en ce qui concerne l'application à proximité de cultures sensibles (p. ex., canola et légumineuses).
- 7. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

Intervalles avant la récolte ou le pâturage (FBN FLORASULAM 50 SC + Herbicide 2,4-D LV-600)

- 1. Ne pas permettre au bétail laitier en lactation de brouter dans les champs dans les 7 jours après l'application.
- 2. Ne pas récolter le fourrage ni couper le foin dans les 30 jours après l'application.
- 3. Retirer les animaux à viande des champs traités au moins 3 jours avant l'abattage.

4. Ne pas récolter la culture à maturité traitée dans les 60 jours après l'application.

MÉLANGES EN CUVE : FBN FLORASULAM 50 SC + HERBICIDE 2,4-D LV 600 + AUTRES HERBICIDES

Cultures homologuées

Blé de printemps (y compris durum)

Mode d'application

Les mélanges en cuve FBN FLORASULAM 50 SC + Herbicide 2,4-D LV 600 avec d'autres graminicides homologués pour usage dans le blé de printemps et le blé dur supprimeront les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées annuelles indiquées. Appliquer lorsque les cultures et les mauvaises herbes sont en croissance active. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur les plantules de mauvaises herbes. Suivre toutes les précautions, les délais minimums avant la récolte et les modes d'emploi indiqués sur l'étiquette de FBN FLORASULAM 50 SC et sur les étiquettes des produits d'association.

Instructions de mélange

- 1. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau.
- 2. Mettre le système d'agitation en marche dans le réservoir.
- 3. Ajouter FBN FLORASULAM 50 SC (voir le note 2 ci-après).
- 4. Ajouter l'Herbicide 2,4-D LV 600 et continuer d'agiter.
- 5. Ajouter le produit d'association et continuer d'agiter.
- 6. Remplir le réservoir avec suffisamment d'eau pour pulvériser 100 L de bouillie par hectare.
- 7. Suivre les directives et précautions indiquées plus haut relativement au pulvérisateur, surtout en ce qui concerne l'application à proximité de cultures sensibles (p. ex., canola et légumineuses).
- 8. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR:

FBN FLORASULAM 50 SC + GLYPHOSATE PRÉSENT SOUS FORME DE SEL D'ISOPROPYLAMINE OU DE SEL DE DIMÉTHYLAMINE

Mode d'application

FBN FLORASULAM 50 SC peut être mélangé en cuve avec du glyphosate présent sous forme de sel d'isoproylamine (p. ex., Herbicide concentré soluble Glyfos) ou de sel de diméthylamine pour supprimer le canola spontané tolérant au glyphosate, la renouée liseron (jusqu'à 5 feuilles) et les parties aériennes du pissenlit (jusqu'au stade 6 feuilles), ainsi que les mauvaises herbes indiquées supprimées par FBN FLORASULAM 50 SC ou le glyphosate.

Appliquer FBN FLORASULAM 50 SC à raison de 100 mL/ha avec le glyphosate (présent sous forme de sel d'isopropylamine ou de sel de diméthylamine) à raison de 450 g m.a./ha dans 100 L d'eau par hectare.

Période d'application

Appliquer sur les mauvaises herbes en croissance lorsqu'elles sont au stade de 2 à 4 feuilles, sauf lorsque mentionné ci-dessus. Des conditions extrêmes comme une sécheresse ou une température près du point de congélation avant, au moment de, ou après l'application, peuvent nuire à la suppression des mauvaises herbes. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront affectées. Un feuillage mouillé au moment de l'application peut

diminuer la suppression. Si les mauvaises herbes sont nombreuses, la suppression peut être réduite.

Appliquer au printemps avant de semer l'orge, l'avoine et le blé, ou en tant que traitement initial de jachère d'été, ou à l'automne, avant de semer l'orge, l'avoine et le blé du printemps suivant. Pour la suppression annuelle des mauvaises herbes à l'automne, seules les mauvaises herbes au stade de croissance indiqué sur l'étiquette seront supprimées. Une forte gelée avant l'application à l'automne peut diminuer la suppression.

Ne pas utiliser sur le même site deux années de site.

Ne faire qu'un seul des traitements suivants sur le même site dans une même année : mélange en cuve de FBN FLORASULAM 50 SC et de glyphosate (présent sous forme de sel d'isopropylamine ou de sel de diméthylamine, avant le semis ou pour le traitement initial de jachères d'été).



RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que FBN FLORASULAM 50 SC est un herbicide du Groupe 2. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à FBN FLORASULAM 50 SC et à d'autres herbicides du Groupe 2. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

Dans la mesure du possible, alterner FBN FLORASULAM 50 SC ou les herbicides du même groupe 2 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.

Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.

Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation de pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.

Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines de mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la measure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.

Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.

Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.

Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Farmer's Business Network Canada Inc. au 1-844-200-FARM (3276)

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

FBN FLORASULAM 50 SC est une marque de commerce de Farmer's Business Network Canada Inc.

FOAX Herbicide est une marque de commerce de Farmer's Business Network Canada Inc.

